



GROUPE DE TRAVAIL SPIP À VENDÔME

COMMUNIQUÉ :

FO Justice CPIP tient à rétablir les faits et vous propose un bilan plus en phase avec la réalité, au terme de quatre réunions avec le directeur adjoint de cabinet et le conseiller pénitentiaire du ministre, ainsi que la DGAP et la DACG.

Malgré l'opposition du SNEPAP-FSU à notre présence, notre **Organisation Syndicale** avait bien toute sa place, en sa qualité de syndicat représentatif pour les SPIP et majoritaire au sein de la DGAP.

D'ailleurs, par respect pour la chronologie des faits, **FO Justice CPIP** tient à rappeler que c'est, en premier lieu, à la suite de l'appel de notre syndicat que près de 100 agents se sont fortement mobilisés le 17 mars 2026 devant le tribunal judiciaire de Nanterre, alors que l'intersyndicale avait fait le choix d'une mobilisation le même jour, à la suite de notre annonce officielle.

Ce sont donc entre 80 et 100 personnes qui se sont mobilisées à l'appel de l'intersyndicale, près du ministère, selon des sources concordantes présentes.

Ces derniers se félicitent d'ailleurs, dans leurs derniers tracts, de prétendus « succès historiques » et d'avancées majeures. Mais la réalité de ces quatre réunions offre une image bien différente des coulisses du ministère.

➤ En effet, beaucoup de temps a été perdu, en grande partie à cause d'approches approximatives et de divergences entre ces mêmes syndicats, bien loin d'une pseudo-unité et des véritables urgences de la profession.

Dès les premiers échanges, **FO Justice CPIP** s'était pourtant positionnée très clairement en proposant d'évoquer trois axes en particulier :

- ▶ **La question des moyens ou outils techniques**, voire technologiques, pour lutter contre le recel de faux et l'usage de faux, en vue de sécuriser les pratiques des agents ;
- ▶ **La formation initiale de tous les magistrats** en matière d'application des peines et du réseau partenarial institutionnel avec les SPIP ;
- ▶ **L'établissement de conventions harmonisées** entre les SPIP, les FSI et l'autorité judiciaire, afin de lutter contre ce cloisonnement entre les acteurs judiciaires d'une même chaîne pénale.

Hormis la question des conventions avec les FSI, le directeur adjoint de cabinet du ministre a fait le choix, avec l'aval de l'intersyndicale, d'aborder très largement la question de l'usage de l'article 40 et de la protection fonctionnelle.

➤ **Le choix de ces axes n'a pas été sans conséquence, avec une perte de temps stérile, ponctuée par une intersyndicale constamment insatisfaite, mais incapable d'envoyer ses demandes de modifications dans les délais requis. En bref, une perte d'heures précieuses d'espérance de vie, au détriment des personnels.**

Hélas, le brassage d'air quotidien de l'intersyndicale n'a même pas permis, a minima, de nous rafraîchir lors de deux réunions organisées en pleine canicule.

➤ Heureusement, la présence constante de la DACG lors de ce groupe de travail a permis de rappeler à l'intersyndicale le cadre juridique strict, sans quoi les travaux sur l'article 40 auraient dérivé bien davantage encore.

➤ Enfin, concernant la protection fonctionnelle, brandie comme un trophée par l'intersyndicale, son contenu n'a fait que formaliser un rappel de dispositions qui existaient déjà, notamment dans le PNLV, le Plan national de lutte contre les violences. **Il n'y a donc rien de novateur ni de révolutionnaire pour les agents.**

Si les axes de travail que nous proposons avaient été entendus, nul doute que les échanges auraient été plus constructifs et davantage tournés vers l'intérêt des personnels exerçant en SPIP.

► **FO Justice CPIP** préfère dire la vérité : ce groupe de travail et les positions de l'intersyndicale ne permettront pas d'empêcher, à l'avenir, une situation comme celle vécue dans les SPIP 95 et 93.

Plus que jamais, notre Organisation Syndicale est aux côtés des agents, prête à dénoncer et à lutter contre toutes les injustices qui jalonneront leur chemin.

FO Justice CPIP – le 28 juillet 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS